



Garderie municipale



Inondations



## Le mot du maire

Dans un précédent bulletin d'information, je vous avais fait part de la volonté de la municipalité de tout mettre en œuvre, afin que le dossier sur la sécurisation des berges de la Garonne aboutisse. Il se trouve que cette opération, que nous avons initiée en 2016, par la mise en place d'une étude pour la création d'une digue, afin de protéger la commune, a été ralentie du fait de contraintes administratives supplémentaires.

En effet, Au 1er janvier 2018, la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) a été attribuée à la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, qui en fait d'action a pratiqué un immobilisme de tous les instants, pour en fin de compte, laisser le dossier au Syndicat Mixte Garonne Amont au 1er septembre 2019.

Dans ce cadre, et en parallèle de cette étude, le Syndicat Mixte précité, s'est inscrit dans une démarche nommée, Programme d'Action de Prévention des inondations (PAPI). L'ensemble de ces actions sont des étapes préalables, malheureusement incontournables sur le plan administratif pour obtenir des aides publiques qui pourront financer ces travaux.

À l'origine, le chantier d'aménagement devait commencer en 2020, mais en raison de ces transferts de compétences successifs, l'ouvrage en question ne pourra rentrer dans sa phase de construction qu'en 2025.

Sachez que l'équipe municipale demeure très vigilante sur l'avancée de cette opération, afin que les travaux nécessaires soient réalisés dans les meilleurs délais.

Ces inondations ne doivent plus être une fatalité, notre détermination est totale. Bien entendu, je vous tiendrai au courant des suites données à ce dossier, qui pour moi et mon équipe fait partie des priorités de la mandature.

Vous pouvez compter sur ma détermination, ainsi que de celle de la majorité municipale pour continuer notre action au quotidien, afin de faire de Gourdan-Polignan, un lieu de vie agréable, tourné résolument vers l'avenir, en n'oubliant pas de préserver la richesse de notre passé commun.

**Patrick Saulneron,**  
Maire de Gourdan-Polignan



Mairie de Gourdan-Polignan  
23 rue René Arnaud, 31210 Gourdan-Polignan  
Téléphone : 05 61 94 73 33  
Adresse électronique : [mairie.gourdan-polignan@wanadoo.fr](mailto:mairie.gourdan-polignan@wanadoo.fr)

## Gourdan-Polignan accueille un nouveau commerce



**La « Gourdanaise » Boulangerie-Pâtisserie. Tel : 05 61 79 94 63**

**José Nunez est un artisan qui travaille avec les valeurs d'antan.**

Talentueux et consciencieux, ce boulanger-pâtissier de 57 ans qui est né au Portugal, façonne la pâte à pain ou la chocolatine depuis l'âge de 14 ans. La majeure partie de sa vie professionnelle s'est déroulée dans le Comminges, entre Saint-Gaudens, Martres de Rivière ou Villeneuve de Rivière.

Chez José, tout est fait maison de A à Z, des chocolatines aux sandwiches en passant par les gâteaux. Il veille à ce que les produits qu'il travaille soient locaux. Deux espaces de convivialité sont à disposition. Passionné par son métier et dans l'optique d'une transmission du savoir-faire, il a trois apprentis qui viennent du CFA du Comminges. Gourdan-Polignan a la chance de pouvoir ainsi élargir sur son territoire sa palette d'artisans commerçants passionnés.

## L'équipement des Services Techniques s'étoffe



► Les services techniques municipaux ont bénéficié d'une nouvelle nacelle élévatrice afin d'améliorer la sécurité des employés, avec l'objectif de s'adapter aux contraintes des chantiers (capacité d'intervention jusqu'à 15 mètres de haut et un déport de 9 mètres), pour une meilleure efficacité dans l'exécution des travaux à réaliser.

► Dans le cadre du renforcement de la protection de la montée des eaux, grâce à l'aide de nos partenaires financiers, nous allons faire l'acquisition d'une motopompe, d'un débit de 200 m<sup>3</sup> par heure. Toujours dans cette optique, sera réalisée la pose de clapets anti-retour sur le pluvial place du bout du pont.

► Remise en état de tronçons affaiblis en bordure de Garonne, le tout dans le respect des contraintes réglementaires.

► Toujours dans le cadre de l'amélioration de l'équipement des services techniques communaux, nous tenons à remercier le Directeur du CFA, Monsieur Jérôme Baron, pour la mise à disposition d'un pont élévateur qui contribuera à faciliter le travail des agents municipaux.

### Mot de l'opposition

Possibilité est toujours laissée à l'opposition de prendre la parole dans le bulletin municipal.



## Travaux



- ▶ Dans le domaine des enjeux énergétiques, après l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers communaux, une opération similaire sera très prochainement effectuée sur la toiture des ateliers du CFA.



- ▶ Sur le plan environnemental, la poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public va se réaliser avec le soutien financier du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne.

- ▶ Dans un souci de préservation et de conservation des documents communaux, jusqu'ici exposés aux dégradations, il a été convenu en partenariat avec le conseil départemental, la création d'une salle d'archives jumelée avec une salle de réunion qui prendront place à l'intérieur des anciens ateliers municipaux.



- ▶ La réhabilitation du pont de la Garonne est toujours d'actualité. Dans ce cadre, nous avons obtenu la possibilité d'effectuer une rénovation technique ainsi qu'une restauration esthétique avec effacement des réseaux. Nous avons également fait une proposition concernant la mise en place d'une passerelle, afin de dissocier la circulation des piétons et des voitures. Cependant, malgré l'accord d'une majorité des instances, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) s'oppose, pour l'instant, à cette réalisation qui va pourtant dans le sens d'une meilleure sécurisation de la circulation piétonnière.



- ▶ Les accotements de la rue René Arnaud ont été restructurés, afin d'en assurer la stabilité et de faciliter leur usage.



- ▶ La rue des Carrières qui était particulièrement accidentogène, a fait l'objet d'aménagements visant à la fois à drainer les écoulements lors des orages, ainsi qu'à ralentir les véhicules pour sécuriser cette voie de circulation partagée.



- ▶ Toujours dans le cadre de la sécurité, nous avons aménagé le croisement PUJO de la route de Seilhan.



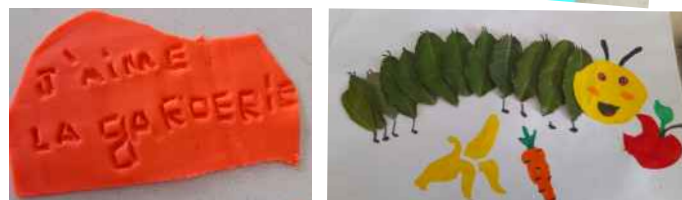
- ▶ Conjointement, avec ENEDIS, se déroule une opération d'enfouissement des lignes électriques le long de la rue de l'industrie avec un transfert du poste de transformation et la suppression d'une partie importante des lignes aériennes.

## Infos locales



### Mise en place de la garderie municipale

Depuis la rentrée scolaire de septembre dernier, la municipalité a mis en place une garderie pour les enfants de 3 à 10 ans (de la petite section jusqu'au CM2). Cette dernière a lieu tous les mercredis (sauf lors des vacances scolaires) de 13h30 à 18h . Possibilité de restauration à la cantine le midi sur inscription. Les enfants bénéficient d'animations sous la responsabilité de deux agents, Mesdames Émilie Bouzillard et Yamna Chakhs. Cette initiative qui vient en aide notamment aux parents qui travaillent a été bien accueillie au regard du nombre important d'enfants inscrits .Pour les parents, le coût de cette demi-journée est de 4 euros pour la garderie. Vous pouvez vous inscrire sur le site Internet de la Mairie ou sur : [Lugaran.com](http://Lugaran.com)



Réalisations durant les ateliers récréatifs de la garderie



En raison de la pandémie, le repas de Noël des aînés qui avait été reporté aura lieu le 23 avril à 12h au domaine de Lugaran, pour les personnes déjà inscrites.

## AGENDA

- Le repas de la Saint-Vincent organisé par le comité des fêtes aura lieu le 26 mars, avec Manu Manbo et ses danseuses à la salle des fêtes.  
Inscriptions par téléphone au 06 89 53 28 94

